



Rapport d'activité 2017
Humanité & Inclusion

Pour mieux répondre aux besoins humanitaires, aller vers des transformations porteuses de sens et d'espoir

Lors de la définition de notre stratégie 2016-2025, nous avons posé un diagnostic qui ne cesse de se confirmer. Les mouvements de population s'amplifient et les besoins des personnes vulnérables augmentent. L'année 2017, deuxième année de mise en œuvre de cette stratégie à dix ans, a ainsi été marquée par des crises humanitaires peu médiatisées mais qui ont fortement mobilisé nos équipes. Ce fut par exemple le cas en République démocratique du Congo, dans la région du Kasai, en République centrafricaine ou encore au Yémen. Dans ce contexte, cette année encore, notre activité a crû de façon significative (17 %). Cette croissance est aussi portée par des projets de grande ampleur, souvent en consortium, comme des projets au Mali et au Tchad signés en 2017.

Afin de s'adapter à ces contextes changeants et aux nouvelles contraintes qu'ils posent, HI a poursuivi son travail pour transformer en profondeur son organisation. Depuis 2016, une quinzaine de projets de transformation ont ainsi été enclenchés, tels que la simplification de l'organisation, la réorganisation des services d'appui ou la montée en compétences des managers.

Cet effort d'adaptation passe également par l'innovation et la digitalisation. En octobre 2017, nous avons lancé un projet ambitieux et novateur : la plateforme en ligne Hized.org, qui vise à mettre en lien toutes les personnes concernées par le handicap, la maladie ou le grand âge. Hized propose ainsi de l'information, des interfaces de partage d'expérience et des services spécialisés grâce à des partenariats de qualité. En interne, la nouvelle plateforme collaborative Hinside nous a permis de créer des espaces de communication et de travail accessibles à tous dans plus de 60 pays. Côté communication et collecte de fonds privés, nous avons travaillé à améliorer nos sites internet et à créer un nouvel outil informatique pour gérer la relation avec nos donateurs. Enfin, sur le terrain, les innovations technologiques se sont poursuivies avec le développement de la téléadaptation

et des prothèses 3D, ou encore une étude préliminaire pour l'utilisation de drones dans le cadre de l'action contre les mines. En 2017, le 35^e anniversaire de HI a été l'occasion d'une profonde réflexion sur l'identité même de l'organisation. Nous avons identifié et réaffirmé les quatre valeurs qui font la spécificité et la force de notre mouvement : humanité, inclusion, engagement et intégrité. C'est en puisant dans ces valeurs essentielles pour HI que nous avons défini le nouveau nom de notre réseau mondial, Humanité & Inclusion, lancé en interne en avril 2017.

Nous avons eu plusieurs opportunités de porter haut la valeur d'inclusion. Fin novembre, nous avons participé à l'organisation du Sommet Harkin à Washington, qui promeut l'accès à l'emploi des personnes handicapées auprès de grandes entreprises internationales. En France, l'évènement « Sport Ensemble », qui célèbre l'épanouissement de tous par le sport, s'est ouvert à plus de sports et à plus de villes afin d'inclure des publics plus nombreux. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir le soutien du footballeur brésilien Neymar Jr., devenu notre premier ambassadeur international : son lancer de ballon symbolique du haut de la « Broken Chair », devant le siège des Nations unies à Genève, a résonné comme un appel à davantage d'inclusion dans le monde entier.



Jacques Tassi & Manuel Patrouillard
Président et Directeur général
d'Humanité & Inclusion

« Je voudrais saisir cette occasion pour dire quelques mots en mon nom propre. En cette période de profonde transformation pour HI, je souhaite remercier chaleureusement tous nos collaborateurs et bénévoles pour leur mobilisation et leur engagement exceptionnels. En outre, cet éditorial sera le dernier pour Jacques Tassi qui, après dix-huit ans d'engagement auprès de HI, quitte la fonction de président. Un grand merci à lui pour toutes ces années au service de l'organisation, ainsi que pour le rôle crucial qu'il a joué dans la création de la Fédération. Je tiens aussi à le remercier pour la confiance accordée au directeur au moment d'engager HI dans une ambitieuse stratégie de transformation, de développement, d'innovation et d'alliances. »

Manuel Patrouillard

- 02 / Édito
- 04 / Le réseau Humanité & Inclusion
- 07 / Plaidoyer : les temps forts 2017
- 08 / Programmes phares
- 16 / Présence dans le monde
- 18 / Rapport financier 2017 du réseau Humanité & Inclusion
- 28 / Fédération HI : éléments financiers
- 31 / Les partenaires financiers de HI pour l'année 2017



Le réseau Humanité & Inclusion

Notre vision

Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ».

Notre mission

HI est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Nos valeurs

Humanité

La valeur d'humanité est le socle de notre action de solidarité. Nous considérons chaque personne, sans discrimination, et reconnaissons à chacun sa dignité. Notre action est empreinte de respect, de bienveillance et d'humilité.

Inclusion

Nous promovons l'inclusion de chacun dans la société et la participation de tous, dans le respect de la diversité, de l'équité et des choix de chacun. Nous reconnaissons la différence comme une richesse.

Engagement

Nous nous engageons avec détermination, enthousiasme et audace à développer des réponses adaptées, pragmatiques et innovantes. Nous agissons et mobilisons autour de nous pour combattre les injustices.

Intégrité

Nous agissons de manière indépendante, professionnelle, désintéressée et transparente.



Le réseau Handicap International devient Humanité & Inclusion

À l'occasion de ses 35 ans, le réseau mondial Handicap International a changé de nom pour devenir Humanité & Inclusion. Ce nouveau nom est basé sur l'affirmation d'une valeur centrale pour notre organisation, la valeur d'humanité. Il exprime également l'ambition qui motive nos actions depuis trente-cinq ans : l'inclusion des personnes handicapées et des populations vulnérables, trop souvent laissées pour compte.

Pour la première fois de notre histoire, notre logo contient un symbole très fort, celui de la main. Signe universel, cette main représente pour nous le dialogue, le soutien, la protection et le soin. C'est également une main qui dit « stop ! », exprimant haut et fort notre mission de plaidoyer.

L'organisation HI

L'organisation HI regroupe une Fédération, créée en 2009, et huit associations nationales, fondées entre 1982 et 2006 : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse.

La Fédération est chargée de la mise en œuvre des missions sociales du réseau dans une soixantaine de pays, sous les noms « Humanité & Inclusion » ou « Handicap International », selon les pays. Les associations nationales s'appellent « Handicap International » dans les pays d'Europe continentale (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg et Suisse) et « Humanité & Inclusion » au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.



Notre Fondation, garante du cadre éthique

Depuis 2015, la Fondation Handicap International définit le cadre éthique qui sous-tend l'action de HI. C'est un lieu de réflexion sur les enjeux éthiques et politiques auxquels sont confrontés le mouvement HI et, plus largement, les acteurs du secteur humanitaire.

Certification IDEAS

Depuis janvier 2016, la Fédération HI s'est engagée dans une démarche de renforcement de ses pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et d'efficacité, avec l'accompagnement d'IDEAS, l'Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité. Dans ce cadre, la gestion et les dispositifs de transparence de la Fédération ont été passés au crible des 120 indicateurs d'évaluation d'IDEAS. Au terme du processus, sur la base d'un audit indépendant, la Fédération HI a obtenu le label IDEAS.



Politiques institutionnelles et Code de conduite

Les politiques institutionnelles de HI fixent les principes à respecter par chaque salarié ou partenaire de l'association. En 2017, HI les a synthétisées dans un Code de conduite qui s'applique à tous nos salariés aux sièges, dans nos associations nationales et sur nos programmes. Lorsque les lois locales le permettent, il est intégré dans les contrats et les règlements intérieurs.

Nos politiques institutionnelles sont disponibles en ligne sur www.hi.org :

- la Politique de protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels, qui interdit notamment le recours à la prostitution,
- la Politique de protection de l'enfance,
- la Politique genre,
- la Politique de lutte contre la fraude et la corruption
- et la Politique de sécurité.



Chiffres clés 2017

Bénéficiaires¹



SANTÉ

460 344
personnes



INSERTION

341 043
personnes



RÉADAPTATION

277 194
personnes



ACTION CONTRE LES MINES ET AUTRES ARMES

656 351
personnes



BESOINS ESSENTIELS²

197 215
personnes

Effectifs³ dans le monde

3 278 collaborateurs,

soit : **2 522** personnels nationaux sur le terrain
307 personnels internationaux sur le terrain
246 personnels affectés aux programmes et
au pilotage des missions sociales dans les sièges
203 personnels chargés des services d'appui,
de la recherche de fonds et de la communication

Budget du réseau HI



178
millions d'euros

1. Nombre de personnes ayant directement bénéficié en 2017 d'actions de HI et de ses partenaires. Un individu pouvant bénéficier de plusieurs services ou activités, ces données ne peuvent être additionnées. Données non exhaustives ne tenant pas compte de tous les secteurs d'activité de HI.

2. Eau, assainissement, abris, moyens de subsistance.

3. Ces effectifs sont exprimés en équivalent temps plein annuel.

Une reconnaissance internationale

HI est devenue co-lauréate du prix Nobel de la paix, en 1997, pour son action au sein de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel. Depuis 1999, l'organisation dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies. En 1996, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés attribuait le prix Nansen à HI « pour son travail exceptionnel auprès des réfugiés ». En 2008, le prix Nansen saluait cette fois le travail des démineurs du Centre de coordination de l'action contre les mines des Nations unies au Sud-Liban. Parmi ces derniers figuraient trois équipes de HI. En 2011, le prix humanitaire Conrad N. Hilton fut décerné à l'association pour l'ensemble de son engagement auprès des personnes handicapées. Dans son classement 2017 des 500 meilleures organisations non gouvernementales, l'organisme NGO Advisor a classé HI à la 8^e place. Les critères d'évaluation sont, entre autres : les efforts de transparence et de redevabilité, le mode de gouvernance, l'impact des actions et l'innovation.



Ils soutiennent nos combats

En août 2017, le footballeur brésilien Neymar Jr. est devenu le tout premier ambassadeur mondial de HI. Il s'est rendu devant le siège des Nations unies à Genève, où il est monté en haut du monument Broken Chair, érigé par HI en 1997 pour symboliser le combat contre les mines antipersonnel. Pour envoyer un message de soutien aux personnes handicapées à travers le monde, Neymar Jr. a lancé un ballon dans l'allée des drapeaux du Palais des nations. D'autres ambassadeurs prestigieux, tels que Jessica Cox, Mario Galla, Rachel Kolly d'Alba, Anthony Lemke, Sa Majesté la reine Mathilde de Belgique, Axelle Red, Christa Rigozzi, Diane Tell ou Celine van Till, soutiennent eux aussi les combats de HI.



Plaidoyer : les temps forts 2017



STOP aux bombardements des civils !

En 2017, HI a continué de se mobiliser contre l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées, qui font 92 % de victimes civiles. En septembre, l'association a lancé une campagne de mobilisation internationale, « Stop Bombing Civilians ». Sur les réseaux sociaux, près de 500 personnes ont posté une photo de leur main, sur laquelle ils avaient écrit « STOP! ». Parmi elles, des personnalités comme Neymar Jr., Herman Van Rompuy ou Axelle Red. Parallèlement, HI a poursuivi son travail de plaidoyer auprès des États pour mettre fin aux bombardements de civils. En novembre, l'association a par exemple organisé le Sommet de Maputo, au Mozambique. Dix-neuf États africains étaient présents et se sont engagés à soutenir une déclaration politique internationale contre les bombardements de civils.

15 399

civils tués par des bombardements en 2017, soit une augmentation de 42 % par rapport à 2016. Plus de **389 000** personnes ont signé la pétition « Stop Bombing Civilians ».

Pour l'inclusion de tous dans l'aide d'urgence

En situation de crise, les personnes handicapées sont souvent laissées pour compte. Une injustice qui touche des millions de personnes et qui a amené HI, en mai 2016, à contribuer au lancement de la Charte pour l'inclusion des personnes handicapées dans l'aide d'urgence. Cette charte vise à ce que les organisations humanitaires prennent en compte les personnes handicapées dans leurs interventions, les fassent participer aux décisions qui les concernent et leur assurent l'accès aux services humanitaires.

Plus de **160**

États, organisations humanitaires et bailleurs ont adopté la Charte pour l'inclusion des personnes handicapées dans l'aide d'urgence. En 2017, **500** réfugiés syriens volontaires ont été sensibilisés au handicap et à l'inclusion afin d'être vigilants sur ces questions dans leur communauté.

En 2017, HI a travaillé à la concrétisation de cette charte, notamment dans le cadre de la crise syrienne. Elle a ainsi formé sur le handicap et l'inclusion 230 salariés d'une dizaine d'ONG. Comme les enfants handicapés sont particulièrement marginalisés en période de crise, HI s'est associée à l'UNICEF pour élaborer un guide pratique, qui vise à aider tous les acteurs humanitaires à s'adapter aux besoins des enfants handicapés.

20 ans du traité contre les mines : ne baissons pas la garde

En 2017, HI a fêté les 20 ans du traité d'Ottawa contre les mines antipersonnel, qui lui a valu d'être co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997. Grâce à ce traité – une victoire sans précédent –, le nombre de victimes a diminué, des millions de mines ont été détruites et leur utilisation a été quasiment stoppée. Mais depuis 2014, le nombre de victimes de mines augmente à nouveau ! Pour HI, cet anniversaire a donc été l'occasion de rappeler aux États qu'il faut rester mobilisés contre les « armes des lâches ».



© Philippa Fousserneau/HI

Pakistan, Thaïlande, Bangladesh

Donner à chaque enfant réfugié le droit de jouer

Dans les camps de réfugiés, HI constate la situation précaire de milliers d'enfants. Grandir dans un camp est éprouvant. En fuyant la guerre, les enfants ont déjà traversé de lourdes épreuves pour leur âge. Certains sont nés dans les camps et n'ont jamais rien connu d'autre. Leurs conditions de vie sont difficiles : pauvreté, exposition aux maladies, à la violence et à la malnutrition. Un quotidien qui laisse peu de place au jeu et à l'épanouissement. Il est notamment difficile pour les enfants handicapés de trouver un espace de jeu dans ces lieux peu adaptés. C'est pourquoi, dans les camps de réfugiés au Bangladesh, au Pakistan et en Thaïlande, HI a lancé le projet « Growing Together » (« grandir ensemble ») avec le soutien de la Fondation Ikea. Afin de permettre aux enfants réfugiés de jouer et de profiter de leur enfance, des espaces de jeu sont créés dans les camps. Tous les enfants, handicapés ou non, peuvent désormais s'y retrouver en sécurité pour jouer, mais aussi partager leurs expériences traumatisantes, entre eux et avec un professionnel. Ils peuvent s'y sentir en sécurité, se détendre, sourire, jouer et retrouver

l'insouciance de l'enfance, une condition essentielle pour leur bien-être mental et physique. HI favorise la détection précoce de maladies, la stimulation infantile et les séances de réadaptation auprès des enfants afin d'éviter l'apparition de handicaps. L'association forme ainsi les parents, les soignants et des volontaires communautaires à stimuler les jeunes enfants, notamment grâce à des activités ludiques quotidiennes. En Thaïlande, l'association a formé plus de 40 volontaires communautaires dans trois camps de réfugiés situés près de la frontière birmane. Elle leur a enseigné comment assurer l'hygiène des enfants, les nourrir, les stimuler et les encourager à jouer dès le plus jeune âge. Dix-sept personnes ont également été formées sur les droits et la protection de l'enfant, afin de pouvoir référer les victimes de violence aux organisations proposant des services adaptés.

13 000
enfants vulnérables déplacés ou réfugiés, ainsi que leurs familles, bénéficient du projet.
Durée du projet Growing Together : 4 ans.

Bangladesh

Rohingyas : soutenir psychologiquement les mères et les enfants réfugiés

En août 2017, plus de 625 000 Rohingyas sont arrivés au Bangladesh, fuyant le Myanmar voisin. Aux côtés d'organisations présentes dans la zone, HI a immédiatement mis en place un ensemble d'actions d'urgence pour aider ces réfugiés qui ont tout laissé derrière eux, ont souvent vécu le pire et survivent à présent dans des conditions de vie effroyables. Une grande partie d'entre eux sont des femmes et des enfants. Beaucoup ont perdu leurs proches. Certains sont blessés. Ils manquent de tout : nourriture, abri, latrines et points d'eau. Or les maladies

liées au manque d'hygiène et à la promiscuité peuvent tuer les personnes les plus fragiles. Vulnérables parmi les vulnérables, les mères et les enfants sont particulièrement exposés. Afin de les accompagner, HI mène, au-delà de l'aide d'urgence matérielle et des soins de réadaptation, un projet de soutien psychosocial à leur intention. Il s'agit de les aider à surmonter leur stress ou leur traumatisme et à mieux vivre dans les camps de réfugiés. Pour cela, les équipes de HI organisent des clubs de parents. On y aborde les questions relatives à l'angoisse que vivent les parents réfugiés, aux traumatismes liés aux violences et à la perte de proches, au stress causé par cette nouvelle situation de réfugié. Dans une culture où ces notions sont étrangères, il faut expliquer la souffrance mentale, la

dépression, le traumatisme, et apporter des solutions pour y remédier. C'est aussi l'occasion d'informer ces parents sur les bonnes pratiques d'hygiène, sur la santé de leurs enfants, et de parler de la vie dans le camp et de l'aide humanitaire disponible sur place. HI a également installé des espaces sécurisés pour permettre aux enfants réfugiés de jouer et de profiter de leur enfance. Ils ont vécu une expérience bouleversante lors des événements qui ont provoqué leur fuite du Myanmar, vers un endroit inconnu et parfois impitoyable. Ils ont connu la guerre et la faim, perdu leur maison et parfois des proches. Ces lieux leur offrent donc un espace d'échange et de récréation. Le jeu, source d'épanouissement et d'équilibre, s'avère une excellente thérapie pour nombre d'entre eux !

300
employés et bénévoles dans l'équipe d'urgence, dont sept personnes pour le soutien psychosocial.
8 287 personnes ont déjà obtenu des séances de soutien psychologique d'urgence.



© Lucas Veau/HI



Burkina Faso

Pour que les enfants handicapés puissent aller à l'école

En Afrique de l'Ouest, des millions d'enfants ne terminent pas l'école primaire ou n'ont jamais été scolarisés. Un tiers d'entre eux seraient handicapés. À travers ses programmes d'éducation inclusive dans neuf pays de la région, HI permet à 170 000 enfants d'apprendre et de s'intégrer. Au Burkina Faso, l'association s'est donné pour objectif d'identifier et d'accompagner les enfants handicapés non scolarisés. La première difficulté est de repérer ces enfants, peu visibles dans leurs communautés. Ils restent souvent enfermés chez eux et certains ne figurent pas sur les registres officiels. Ce phénomène a de multiples causes mais, la plupart du temps, les familles craignent que leur enfant soit mal accepté dans la société. HI travaille depuis plusieurs

années avec le gouvernement pour améliorer les méthodes d'enquête et de recensement des personnes handicapées. L'association s'appuie

959 écoles accompagnées dans le cadre du projet.
18 056 enfants handicapés accompagnés.
230 enseignants formés.

également sur des représentants de villages et d'associations locales afin de casser les préjugés et de créer un environnement favorable aux enfants handicapés. Parmi les enfants repérés, certains ne bénéficient d'aucune aide sociale ni d'aucun soin de santé. La priorité est de faire en sorte qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à aller à

l'école, par exemple en leur fournissant une orthèse, une prothèse ou un fauteuil roulant. Pour ceux présentant des difficultés d'apprentissage, il faut aider les parents à réévaluer la nécessité de les scolariser. Certains peuvent penser que leur enfant est incapable d'aller à l'école ou que l'instruction ne lui sera pas utile. Il s'agit alors de les amener à voir ce dont leur enfant est capable avec un soutien adapté. Les enseignants, quant à eux, sont parfois peu disposés à accepter un enfant handicapé en classe. HI a œuvré pour que les instituts nationaux de formation des enseignants intègrent un module sur l'éducation inclusive. L'objectif est que la majorité des enseignants disposent de bases solides concernant l'accueil des enfants handicapés.

Égypte

Insertion des personnes handicapées dans le monde du travail : HI relève le défi !

Garantir aux personnes handicapées un accès équitable à l'emploi, c'est le défi que relève HI dans un quartier populaire du Caire avec le projet « Idmag » (« inclusion » en arabe). La situation de ces personnes face à l'emploi est critique en Égypte, pays qui a pourtant ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées. En effet, nombre d'employeurs contournent la loi obligeant à employer au moins 5 % de personnes handicapées. La discrimination au sein de l'entreprise et la non-accessibilité du lieu de travail sont aussi des obstacles majeurs. Afin de créer un environnement favorable, des formations sont proposées aux employeurs pour leur apprendre à rendre leur entreprise inclusive. Ils sont sensibilisés aux

102

jeunes en situation de handicap ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé pour chercher du travail.
256 personnes ont participé à des formations sur l'inclusion des personnes handicapées au travail.

bienfaits de l'inclusion et encouragés à engager davantage de personnes handicapées. HI a également établi des partenariats avec des chambres d'industrie et des associations de dirigeants d'entreprises afin d'élargir le réseau professionnel inclusif. Enfin, HI a ouvert des centres d'information et de référencement où les personnes handicapées peuvent réaliser un bilan de compétences, être accompagnées dans leur recherche et mises en lien avec des employeurs potentiels.

Syrie, Jordanie

Crise syrienne : promouvoir l'inclusion pour des services accessibles à tous



Sur les 5 millions de Syriens réfugiés au Moyen-Orient, 655 000 personnes sont accueillies en Jordanie. Environ 80 % d'entre elles vivent en zone urbaine et 20 % dans les camps. Afin d'atténuer l'impact de la crise syrienne sur les réfugiés les plus vulnérables, l'association accompagne les acteurs de la solidarité sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'aide d'urgence. En effet, parmi les bénéficiaires de l'association, 53 % sont en situation de handicap et 10 % souffrent de blessures liées à la guerre. Des spécialistes de l'inclusion et des travailleurs psychosociaux sont donc venus renforcer les équipes de HI. Ils travaillent en étroite collaboration avec les organisations de solidarité locales et internationales afin que, partout dans le pays, l'ensemble des initiatives et services proposés prennent en compte les personnes handicapées. Des évaluations d'installations et d'équipements, comme des écoles, des sanitaires ou des zones d'enregistrement, sont régulièrement réalisées chez les organisations partenaires, afin de les aider à les rendre accessibles. Ces spécialistes de l'inclusion vont aussi à la rencontre des personnes qui souhaitent monter un projet et leur expliquent comment le rendre accessible à tous. De belles initiatives sont encouragées et soutenues, telles que la création d'un magasin accessible aux personnes handicapées physiques, ou bien un centre de soutien scolaire qui accueille les enfants ayant des difficultés d'apprentissage.

En Jordanie, plus de **185 000** personnes ont bénéficié de l'assistance de HI entre mai 2012 et décembre 2017.
941 travailleurs de diverses organisations humanitaires formés à l'inclusion.
1 248 personnes issues des communautés locales ou réfugiées sensibilisées à l'inclusion.
10 ONG internationales accompagnées sur 11 projets afin de rendre ceux-ci accessibles à tous.

Éthiopie

Des méthodes innovantes pour accélérer le rétablissement des enfants malnutris



La crise alimentaire en Afrique de l'Est engendre un nombre sans précédent de réfugiés. Environ 80 % d'entre eux sont des femmes et des enfants. En Éthiopie, en Somalie, en Ouganda et au Soudan du Sud, près de 820 000 enfants risquent de souffrir de malnutrition aiguë sévère en 2017. En Éthiopie, HI propose des méthodes innovantes afin d'accélérer leur rétablissement, en collaboration avec les services de santé. Les enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition sévère aiguë souffrent de traumatismes importants, à un âge où ils devraient développer leurs capacités physiques et intellectuelles. Au lieu d'apprendre à s'asseoir, à observer et à réfléchir, ils consacrent toute leur énergie à la survie. Ces enfants risquent de subir des retards de développement, qui peuvent entraîner des handicaps. Les experts en réadaptation de l'association ont élaboré des méthodes efficaces de kinésithérapie adaptée, basée sur de la stimulation physique. Cet accompagnement complète les traitements de nutrition d'urgence, de réhydratation et les soins médicaux essentiels.

254

enfants de moins de 5 ans suivis en Éthiopie.

HI s'assure également que les enfants soient soutenus par leur entourage en collaborant étroitement avec les familles. Les jeux interactifs et les exercices de kinésithérapie, menés par les parents et le personnel de soin, permettent aux enfants de retrouver leurs compétences motrices. Grâce à ce soutien, les enfants peuvent non seulement survivre, mais grandir en bonne santé.

Bolivie

« Pas à pas », traiter les pieds bots chez les jeunes enfants

En partenariat avec le Service de santé départemental de Chuquisaca, situé dans le sud-est de la Bolivie, HI a lancé le projet « Pasito a Pasito » (« pas à pas ») pour traiter gratuitement le pied bot chez les enfants de moins de 5 ans. Le pied bot est une malformation orthopédique qui résulte d'une anomalie de développement du pied. Elle survient pendant la période fœtale et s'aggrave au fur et à mesure de la croissance. Pour un résultat optimal des soins, l'impératif est d'intervenir le plus tôt possible après la naissance, puis de respecter la durée du traitement. Plusieurs hôpitaux de ce département sont désormais en mesure d'assurer la détection précoce des pieds bots chez les nouveau-nés, grâce aux formations à la méthode Ponseti offertes aux professionnels de la santé avec l'appui de HI.

181

professionnels formés à la détection précoce en 2017.
6 spécialistes formés aux soins selon la méthode Ponseti en 2017.
51 enfants soignés en 2017.

L'objectif est de dépister et soigner le plus d'enfants possible en renforçant l'accès à ce traitement à travers l'ensemble du pays. En effet, à terme, les professionnels d'une quinzaine de centres et de services de réadaptation auront bénéficié d'une formation validée par le ministère de la Santé, ainsi que d'outils d'intervention pour la détection précoce de déficiences et pour le traitement du pied bot.



Togo, Niger, Mali

Téléréadaptation et orthèses 3D : appareillage à distance dans les zones inaccessibles

HI a recours à des dispositifs innovants afin d'améliorer l'accès de tous aux services de réadaptation physique. En effet, plus de 30 millions de personnes ont besoin d'une prothèse ou d'un appareil orthopédique dans les pays à faible revenu mais, selon l'OMS, seulement 5 % à 15 % d'entre elles accèdent à ce service. C'est pourquoi, après avoir commencé à introduire la technologie d'impression 3D dans le domaine de la réadaptation physique au Togo, l'association lance un projet en Afrique de l'Ouest destiné à atteindre de nombreux enfants et adultes handicapés vivant dans des régions isolées. L'objectif est d'accroître de manière significative la capacité de production et de pallier le manque d'orthoprothésistes, tout en testant une nouvelle méthode

d'intervention pour répondre à la problématique de l'isolement. C'est un projet de recherche opérationnelle mené en partenariat avec, notamment, l'Organisation africaine pour le développement des centres pour personnes handicapées (OADCPH), l'École nationale des auxiliaires médicaux (ENAM) et le Mobilab de l'université Thomas More en Belgique. Dans quatre centres de réadaptation, situés au Togo, au Mali et au Niger, des orthoprothésistes et des kinésithérapeutes sont formés à la technologie d'impression 3D et testent des méthodes de téléréadaptation pour mener leur travail au quotidien. En effet, le laboratoire de fabrication d'orthèses 3D est basé au Togo mais les prises de mesures, intégrant l'usage de scanners 3D, les séances

d'essayage et de réadaptation, sont effectuées au sein de chaque centre d'appareillage local. Certaines étapes sont donc réalisées grâce à la vidéoconférence. Cette étude clinique et technique porte en tout sur une centaine de patients. En parallèle, HI renforce les capacités des équipes de l'OADCPH. Basée à Lomé, au Togo, elle rassemble 68 centres de réadaptation dans 22 pays africains. Ce réseau est chargé d'organiser les formations de spécialistes en réadaptation 3D, de gérer le parc d'imprimantes 3D et d'acheminer les orthèses imprimées jusqu'aux centres de réadaptation.

100

patients suivis pour les essais cliniques et technologiques.
8 orthoprothésistes et
8 kinésithérapeutes formés.

Soutenir les hôpitaux au cœur de la crise

La guerre qui dure depuis trois ans au Yémen a causé la mort de plus de 5000 civils et en a blessé 9000 autres. Alors que plus de 70 % de la population, soit 21 millions de personnes, ont besoin d'une aide d'urgence, la fermeture des frontières imposée en novembre 2017 vient aggraver une situation humanitaire déjà catastrophique. Denrées alimentaires, produits médicaux et aide humanitaire restent ainsi bloqués aux frontières. Des milliers de blessés attendent des soins. La ville de Sanaa et son agglomération, où intervient HI, ont été touchées par une cinquantaine d'attaques aériennes en l'espace d'une semaine. Selon l'ONU, le pays devient le théâtre de la « pire crise humanitaire au monde ».

2 098

bénéficiaires de séances de réadaptation. **3 853** aides à la mobilité distribuées, dont des fauteuils roulants, des béquilles, etc. **31** personnels médicaux (infirmières, aides-soignants...) formés aux fondamentaux de la réadaptation et du soutien psychosocial.

Malgré la dégradation de la situation, HI poursuit ses efforts pour soutenir les personnes blessées ou handicapées par le conflit. L'association intervient dans cinq centres de réadaptation et hôpitaux pour apporter directement des soins ou soutenir les équipes de réadaptation fonctionnelle, distribuer des aides à la mobilité (béquilles, fauteuils roulants...) et équiper les hôpitaux. Elle dispense également des formations aux kinésithérapeutes et personnels médicaux sur les soins de réadaptation et la prise en charge des blessures de guerre.

Logistique et sécurité alimentaire pour les personnes vulnérables



© Brice Blonde/HI

Au Kasai, deux millions de personnes sont affectées par une crise sans précédent. Des milliers de personnes ont fui leurs villages incendiés et pillés par des groupes armés. Exécutions sommaires, violences à l'égard des femmes et enrôlement d'enfants soldats rythment ce conflit d'une violence extrême. Les familles déplacées se retrouvent à la fois traumatisées et sans moyens de subsistance. HI leur apporte un soutien adapté, ainsi qu'aux populations qui les accueillent aujourd'hui. Les équipes de l'association organisent de vastes distributions de nourriture dans deux zones du pays placées en situation d'alerte par le Programme alimentaire mondial. Les rations alimentaires sont constituées de farine de maïs, de riz, de haricots et de sel, afin de correspondre à la fois aux habitudes alimentaires et aux besoins nutritionnels des populations concernées. Pour renforcer l'aide, HI facilite aussi le travail des autres intervenants humanitaires. L'acheminement du matériel et de la nourriture nécessaires à la survie des personnes déplacées est très difficile et représente un véritable défi logistique. L'association a mis en place et gère un système de stockage et de transport depuis les grandes villes du pays jusqu'aux zones rurales. Des véhicules adaptés à la topographie accidentée de la région et au mauvais état des voies de circulation sont mis à disposition. Plus de 70 % de l'aide humanitaire ainsi acheminée concerne des denrées alimentaires.

185

véhicules mis à la disposition des organisations d'aide humanitaire par la plateforme logistique. Distribution d'aide alimentaire par HI: **8 500** familles, soit environ **51 000** personnes. **3 549** tonnes d'aide humanitaire acheminées pour l'ensemble des organisations d'aide humanitaire.

Déminer dans un pays en conflit

L'Irak connaît une contamination ancienne par des engins non explosés, due aux conflits des années 1980 et 1990, à laquelle s'ajoute la contamination liée au conflit actuel, au fur et à mesure que de nouvelles villes sont libérées du joug de l'État islamique. En effet, ce conflit est marqué par le recours intense aux bombardements et aux engins explosifs improvisés, ce qui expose les équipes de déminage humanitaire de HI à de nouveaux défis.

HI intervient pour la sécurité des populations civiles et jamais au bénéfice d'une partie prenante au conflit. C'est pourquoi les opérations de déminage sont menées dans des zones où les combats ont cessé. Le choix de ces zones, fait par les Nations unies, repose sur une analyse fine du conflit afin de permettre l'intervention dans des zones stabilisées, dans lesquelles les populations civiles tentent de retrouver une vie normale. L'association reste

attentive à ce que sa neutralité soit évidente pour elles et se tient à leurs côtés afin de les protéger des dangers liés aux engins explosifs. Ainsi, les démineurs peuvent être appelés pour venir détruire un missile dans la cuisine d'une famille de retour dans son village. Avant de procéder au déminage d'un site, les démineurs marquent les zones à risques. Pour les habitants qui viennent se réinstaller, cette signalisation permet d'éviter le danger, de savoir qu'il ne faut pas cultiver un champ ou utiliser un chemin avant la fin des opérations de dépollution. La plupart des engins explosifs utilisés récemment en Irak sont déclenchés par la victime elle-même lors de son passage, en activant un fil dissimulé ou en ouvrant une porte. Ces engins explosifs improvisés représentent un nouveau défi technique pour les démineurs de HI. Ceux-ci sont donc spécialement formés à ce qu'on appelle le « *high risk search* » : les enquêtes à haut risque. Car chaque mine improvisée est unique et la détecter est une activité délicate. Plusieurs dizaines de professionnels sont mobilisés, mais leur tâche demeure immense car l'Irak est l'un des pays les plus contaminés au monde.

817 656 m²

déminés en 2017. **30** personnes dans l'équipe de déminage, dont 21 démineurs.



© Till Mayer/HI

PRÉSENCE DANS LE MONDE

386 PROJETS DANS 63 PAYS

Amérique centrale et du Sud

- 01 / Bolivie
- 02 / Colombie
- 03 / Cuba
- 04 / Haïti
- 05 / Nicaragua

Europe et

Amérique du Nord

- 06 / Allemagne
- 07 / Belgique
- 08 / Canada
- 09 / États-Unis
- 10 / France
- 11 / Luxembourg
- 12 / Royaume-Uni
- 13 / Suisse
- 14 / Ukraine

Afrique du Nord

- 15 / Algérie
- 16 / Libye
- 17 / Maroc
- 18 / Tunisie

Afrique de l'Ouest

- 19 / Bénin
- 20 / Burkina Faso
- 21 / Cap-Vert
- 22 / Guinée-Bissau
- 23 / Liberia
- 24 / Mali
- 25 / Niger
- 26 / Sénégal
- 27 / Sierra Leone
- 28 / Togo

Océan Indien

- 29 / Madagascar

Moyen-Orient

- 30 / Égypte
- 31 / Irak (dont Kurdistan irakien)
- 32 / Jordanie
- 33 / Liban
- 34 / Palestine
- 35 / Syrie
- 36 / Yémen

Afrique australe, centrale et de l'Est

- 37 / Burundi
- 38 / Éthiopie
- 39 / Kenya
- 40 / Mozambique
- 41 / Ouganda
- 42 / République centrafricaine
- 43 / République démocratique du Congo
- 44 / Rwanda
- 45 / Somalie (dont Somaliland et Puntland)
- 46 / Soudan du Sud
- 47 / Tchad

Asie centrale et de l'Est

- 48 / Chine
- 49 / République populaire démocratique de Corée

Asie du Sud

- 50 / Afghanistan
- 51 / Bangladesh
- 52 / Inde
- 53 / Népal
- 54 / Pakistan
- 55 / Sri Lanka

Asie du Sud-Est

- 56 / Cambodge
- 57 / Indonésie
- 58 / Laos
- 59 / Myanmar (Birmanie)
- 60 / Philippines
- 61 / Thaïlande
- 62 / Timor-oriental
- 63 / Vietnam

- Urgence / ● Actions contre les mines * / ● Droits et politiques du handicap / ● Insertion /
- Réadaptation / ● Prévention et santé / ● Plateformes logistiques
- Associations nationales de HI (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse).

* Toutes les associations nationales mènent des activités de plaidoyer, notamment pour lutter contre les bombardements de civils.

Pays où des activités ont été lancées en 2017: Ouganda et Cap-Vert.

Les frontières et noms des pays présentés dans cette carte n'impliquent pas une appréciation de HI sur le statut des territoires.



Des investissements au service de notre stratégie

En 2017, nos missions sociales ont connu une progression de 20 % en volume, principalement liée à des interventions d'urgence comme au Kasai (RDC), en Irak ou auprès des réfugiés rohingyas. Ces opérations, bien financées par nos bailleurs institutionnels, ont conjoncturellement augmenté le poids des fonds institutionnels dans nos ressources globales.

Grâce à la collecte de fonds privés, nous restons néanmoins attentifs à la diversification de nos ressources, qui est la garante de notre indépendance d'action. Cette année encore, le soutien fidèle de nos donateurs nous a permis d'obtenir de très bons résultats dans ce domaine, et ce malgré l'absence de collectes majeures liées à des urgences humanitaires. Par ailleurs, dans le cadre de notre stratégie à dix ans, nous avons démarré depuis l'année dernière près de 80 projets. En 2017, nous avons ainsi fait le choix d'investir 3,2 millions d'euros dans l'amélioration de nos services d'appui (ressources humaines, logistique...), la simplification de nos processus, la collecte de fonds privés ou encore la préparation aux urgences. Nous avons également mené un travail de réflexion sur notre marque et lancé Hizy.org, une plateforme digitale pour les personnes à besoins particuliers.

Ces décisions induisent un déficit comptable de -1,5 million d'euros, une situation choisie et non subie. Sans ces investissements et en dépit de l'évolution très défavorable des taux de change, notre résultat 2017 serait positif de 1,7 million d'euros. Nous avons également veillé à maîtriser nos frais de fonctionnement. Malgré la forte croissance de nos programmes, leur ratio n'a pas augmenté et a même diminué. Cette préoccupation constante de maîtrise de nos coûts nous a permis de consommer une part minimale de nos fonds associatifs (d'un montant total de 32,2 millions d'euros), sans courir de risque financier.



Des financements institutionnels en forte progression

En 2017, les financements institutionnels ont connu une croissance de plus de 29 %, atteignant plus de 114 millions d'euros. Ces financements, complétés par la collecte auprès du grand public, ont permis à notre association de répondre aux crises humanitaires qui ont marqué l'année, mais aussi de financer des actions de développement à plus long terme. Plus de la moitié de nos fonds institutionnels proviennent de fonds publics nationaux, collectés auprès des gouvernements de notre réseau d'associations nationales ou d'autres pays. Environ 37 % de nos fonds proviennent ensuite d'institutions internationales publiques, notamment l'Union européenne et les Nations unies, et 9 % proviennent de fondations et entreprises privées finançant des projets spécifiques. En assurant plus du quart de nos ressources institutionnelles, la Commission européenne reste notre premier financeur, avec une très forte progression par rapport à 2016 (37 %), confirmant la hausse de l'année précédente. Ces financements se concentrent notamment sur les grandes crises internationales du Moyen-Orient et de la zone sahélienne, avec des projets d'urgence mais aussi des activités permettant d'assurer la transition vers la reconstruction et le développement.

HI intervient également aux côtés des Nations unies, qui constituent, à travers leurs agences telles que l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial ou le Haut-Commissariat aux réfugiés, des partenaires financiers importants. Les États continuent de nous apporter un soutien essentiel, en hausse de 18 % cette année. On relève trois progressions importantes : tout d'abord les États-Unis, qui ont presque doublé leurs financements auprès de HI en 2017, avec des fonds importants sur des projets majeurs que nous menons en consortium avec d'autres ONG, notamment au Mali et au Congo. Ensuite l'Allemagne, grand contributeur mondial d'aide au développement, qui a retrouvé en 2017 une place plus significative dans la part des contributions qu'elle nous apporte. Enfin, la France, deuxième pays contributeur de HI, avec une progression de 14 % cette année. D'autres États apportent également une contribution significative, garantissant une diversité des bailleurs qui constitue pour nous un gage d'indépendance. En 2017, on a par ailleurs constaté une progression très importante des fonds institutionnels privés en Suisse, au Royaume-Uni et en Belgique. L'année a également été marquée par un partenariat d'ampleur avec la Fondation Ikea, autour du projet « Growing Together ».

Générosité du public : de bons résultats et un travail de diversification

Menées dans huit pays du globe, les activités de collecte privée de HI sont toujours en croissance en 2017, avec une augmentation de 3 % par rapport à l'année 2016. Des résultats d'autant plus satisfaisants que l'année écoulée n'a été marquée par aucune collecte d'ampleur sur des urgences humanitaires, qui représentent habituellement une source significative de fonds privés. Avec plus de 600 000 donateurs actifs, HI cherche toujours à optimiser ses appels aux dons auprès du grand public, tout en diversifiant ses modes de collecte pour préparer l'avenir. Après avoir développé leurs relations avec les grands donateurs, travail qui commence à porter ses fruits, les équipes se penchent à présent sur le renforcement de la collecte en ligne et l'utilisation du « big data ».

Les principes de financement et de gestion de HI

Diversité des sources de financement

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, HI a fait le choix de s'appuyer sur plusieurs sources de financement :

- en premier lieu, la générosité du public grâce aux dons, au parrainage solidaire, aux legs, aux ventes des produits d'artisanat, de commerce équitable et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Nations unies, Union européenne, agences régionales ou nationales de coopération internationale) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises) ;
- enfin, la valorisation de son expertise et de ses savoir-faire auprès des agences gouvernementales et des organismes internationaux, via les activités d'expertise-conseil.

En raison de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale dans des contextes de crise, de catastrophe, de reconstruction et de développement, les comptes de HI ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

La générosité du public, un financement vital

Les fonds issus de la générosité du public non seulement permettent de financer directement la mise en œuvre des programmes, mais ils ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur.

En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de HI.

La mutualisation des dons pour une plus grande équité

Depuis toujours, HI a pour principe de ne pas affecter les dons à un programme donné (sauf engagements spécifiques auprès des donateurs et dans le cas du parrainage solidaire) et de mutualiser les dons sur l'ensemble de ses programmes.

Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents. Cette mutualisation des dons est complémentaire d'une pratique d'affectation des financements dédiés par les bailleurs de fonds à des projets spécifiques.

Une politique de réserves pour assurer la sécurité financière

Pour assurer sa sécurité financière et celle des actions qu'elle entreprend, HI constitue des réserves en fonds associatifs et en trésorerie. Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Elles donnent à l'organisation la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales. Enfin, ces réserves permettent de financer des projets de développement stratégique de l'organisation.

La transparence financière

HI a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de leurs propres contrôles internes, la Fédération et les huit associations nationales de l'organisation se soumettent à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de la Fédération, le cabinet d'audit EY. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes. Enfin, la Cour des comptes peut contrôler la Fédération, tout comme l'association française, dont les sièges sont établis en France.

Méthodologie d'élaboration du CER (compte d'emploi des ressources, p. 24-25)¹

Le compte d'emploi des ressources (CER) est établi en conformité avec l'arrêté du 11 décembre 2008 et sa méthodologie d'élaboration est validée par le conseil d'administration de la Fédération.

Sur la base de principes comptables communs, le CER est établi à partir de la comptabilité analytique de chaque entité de l'organisation HI, et en conformité avec la réglementation en vigueur.

- Chacune des rubriques des emplois est constituée des coûts directs et des frais de gestion des activités concernées.
- Le coût du personnel expatrié et celui du personnel national sont imputés directement au niveau du programme concerné.
- Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent de la mission sociale et sont classés dans cette rubrique. C'est le cas notamment des coûts des campagnes internationales pour interdire les mines et les bombes à sous-munitions (BASM), ainsi que pour mettre fin aux bombardements de civils (campagne EWIPA).
- Les coûts relatifs à l'information du grand public (par exemple, ceux liés au site internet) sont intégrés dans la rubrique «Frais de fonctionnement».
- Les coûts et produits exceptionnels de l'exercice sont intégrés dans chaque rubrique du CER. Les provisions et reprises ainsi que les fonds dédiés sont indiqués après les totaux des emplois et ressources, conformément à la réglementation en vigueur.

Enfin, la rubrique « Emploi des ressources collectées auprès du public » a été calculée par différence entre le coût de chaque rubrique des emplois et les autres ressources affectées (fonds institutionnels, principalement).

1. Le siège de la Fédération étant basé en France, nous reprenons ici la réglementation française.

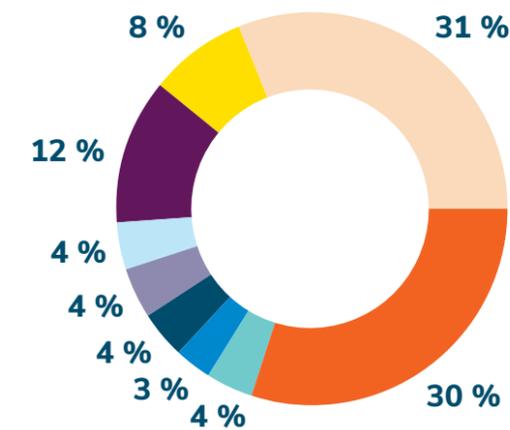


Contributions de la Fédération et des associations nationales aux ressources du réseau international

Le réseau fédéral permet à HI de développer et de diversifier :

- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.

- Allemagne
- Belgique
- Canada
- États-Unis
- Fédération
- France
- Luxembourg
- Royaume-Uni
- Suisse



Origine des ressources

Au 31.12.2017, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.

De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Ressources

Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice¹

Ressources issues de la générosité du public²

Entreprises et autres ressources privées³

Total des ressources privées

Ressources publiques

Autres produits

Total des ressources de l'exercice

Reprises des provisions

Fonds reportés depuis l'exercice précédent

Variation des fonds dédiés collectés auprès du public

Total des ressources

Total des emplois financés par les ressources issues de la générosité du public

Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice⁴

	Total des ressources 2017	Suivi des ressources issues de la générosité du public
Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice ¹	-	15 544
Ressources issues de la générosité du public ²	56 135	56 135
Entreprises et autres ressources privées ³	12 267	-
Total des ressources privées	68 402	-
Ressources publiques	104 821	-
Autres produits	2 222	-
Total des ressources de l'exercice	175 446	-
Reprises des provisions	862	-
Fonds reportés depuis l'exercice précédent	544	-
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public	-	- 52
Total des ressources	176 852	71 627
Total des emplois financés par les ressources issues de la générosité du public	-	- 59 461
Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice ⁴	-	12 166

1/ Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice: constitue le « stock initial des dons ». Il correspond à la part des fonds associatifs provenant de la collecte auprès du public et non utilisés lors des exercices précédents.

2/ Ressources issues de la générosité du public: tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, les legs, etc. collectés dans l'année.

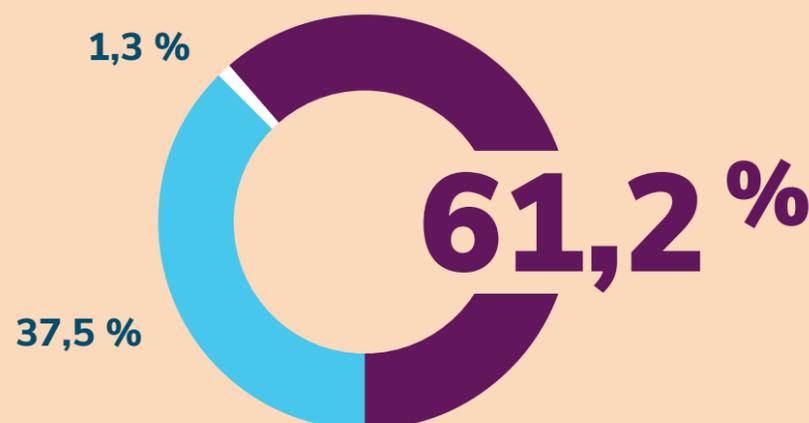
3/ Entreprises et autres ressources privées: financements institutionnels privés provenant des fondations, des associations et des entreprises mécènes.

4/ Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice: constitue le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds associatifs, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

Origine des ressources

- Subventions et autres concours publics
- Ressources privées collectées
- Autres ressources

N.B. : dans le diagramme ci-contre, le produit des ventes du commerce solidaire, soit 4,164 k€, n'est pas pris en compte.



Répartition des emplois

Au 31.12.2017, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.

De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Emplois

Missions sociales¹

Frais de recherche de fonds²

Frais de fonctionnement³

Total des emplois de l'exercice

Dotations aux provisions

Fonds dédiés reportés sur l'exercice suivant

Total des emplois

Immobilisations financées par les ressources issues de la générosité du public

Neutralisation des dotations aux amortissements financées par les ressources issues de la générosité du public

Total des emplois financés par les ressources de la générosité du public

	Total des emplois 2017	Emploi des ressources issues de la générosité du public	Emploi des autres ressources
Missions sociales ¹	145 240	36 462	108 778
Frais de recherche de fonds ²	18 857	18 727	130
Frais de fonctionnement ³	11 912	1 509	10 403
Total des emplois de l'exercice	176 009	56 699	119 310
Dotations aux provisions	1 743	-	1 743
Fonds dédiés reportés sur l'exercice suivant	596	-	596
Total des emplois	178 347	56 699	121 649
Immobilisations financées par les ressources issues de la générosité du public	-	3 726	-
Neutralisation des dotations aux amortissements financées par les ressources issues de la générosité du public	-	- 963	-
Total des emplois financés par les ressources de la générosité du public	-	59 461	-

1/ Missions sociales: programmes mis en œuvre par HI dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

2/ Frais de recherche de fonds: comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel aux dons et la recherche des fonds institutionnels.

3/ Frais de fonctionnement: regroupent tous les frais engagés par les services à caractère général, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

Pour 100 € dépensés par le réseau HI* au cours de l'exercice



* Le réseau HI est constitué de la Fédération HI, de la Fondation HI et des 8 associations nationales : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse.

N.B. : dans le diagramme ci-contre, le coût du commerce solidaire, soit 2 347 k€ de coûts directs intégrés dans la rubrique « Frais de recherche de fonds » et 60 k€ de frais de fonctionnement, n'est pas pris en compte.

HI poursuit ses efforts pour conserver un équilibre essentiel entre les emplois des missions sociales, près de 80 %, et ceux affectés aux frais de fonctionnement et de recherche de fonds. Depuis de nombreuses années, l'association met tout en œuvre pour que ce ratio soit conservé : les bénéficiaires, au cœur de ses missions sociales, sont sa raison d'être. En 2017, ce ratio augmente jusqu'à 83,7 % grâce à une stabilisation des frais de fonctionnement et de recherche de fonds et à une augmentation sensible des missions sociales, due à des crises humanitaires qui ont fortement mobilisé nos équipes, comme au Kasai (RDC), en Irak ou auprès des réfugiés rohingyas. Les frais de recherche de fonds sont stables. Il n'y a pas eu de collecte d'ampleur sur des urgences humanitaires, qui représentent habituellement une source significative de fonds privés. Quant aux dépenses liées aux frais de fonctionnement, leur faible augmentation est le reflet de la continuité de la mise en œuvre des projets de notre stratégie, conjuguée à la préoccupation constante de maîtrise de nos coûts.

Répartition des dépenses liées aux missions sociales

Au 31.12.2017.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Afrique et océan Indien 60,6 millions d'euros

Afrique de l'Est	0,91 %
Afrique de l'Ouest	2,10 %
Burkina Faso / Niger	8,83 %
Burundi	3,42 %
Éthiopie	2,20 %
Kenya / Somalie	7,61 %
Madagascar	2,70 %
Mali	24,44 %
Mozambique	1,68 %
République centrafricaine	3,09 %
République démocratique du Congo	14,23 %
République du Soudan du Sud / Ouganda	4,97 %
Rwanda	5,48 %
Sénégal / Cap-Vert / Guinée-Bissau	5,14 %
Sierra Leone / Liberia	3,19 %
Tchad	4,93 %
Togo / Bénin	5,08 %

Asie 26,6 millions d'euros

Afghanistan	16,42 %
Asie	2,63 %
Bangladesh	12,20 %
Cambodge / Thaïlande	6,30 %
Chine	2,42 %
Inde / Sri Lanka	7,01 %
Laos	8,08 %
Myanmar (Birmanie)	10,46 %
Népal	10,61 %
Pakistan	6,40 %
Philippines / Indonésie / Timor oriental	8,44 %
République populaire démocratique de Corée	4,06 %
Vietnam	4,97 %

Amérique centrale et du Sud 7,6 millions d'euros

Bolivie	8,61 %
Colombie	53,93 %
Cuba	7,30 %
Haïti	27,49 %
Nicaragua	2,67 %

Afrique du Nord et Moyen-Orient 47,0 millions d'euros

Jordanie / Égypte / Territoires palestiniens / Yémen / Irak / Liban / Syrie	89,30 %
Libye	2,38 %
Maroc / Tunisie / Algérie	8,32 %

Europe 0,2 million d'euros

Ukraine	100,00 %
---------	----------

Divers non affectés par zone 3,2 millions d'euros 100,00 %

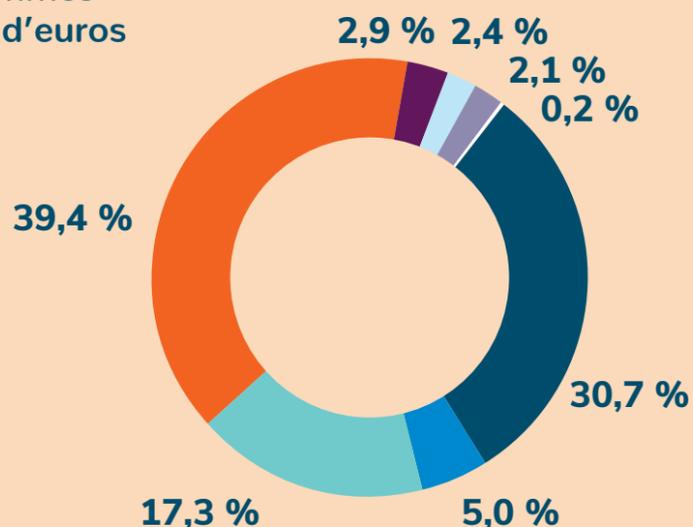
Divers siège 3,7 millions d'euros

Fondation Handicap International	12,91 %
Autres missions sociales nationales	43,26 %
Magazine Déclic / plateforme Hizy	21,87 %
Mobilisation pour les droits des personnes handicapées (EAD)	21,96 %

Campagne internationale pour interdire les mines et EWIPA * 4,4 millions d'euros 100,00 %

Total programmes 153 millions d'euros

- Afrique et océan Indien
- Asie
- Amérique centrale et du Sud
- Afrique du Nord et Moyen-Orient
- Europe
- Non affectés par zone
- Missions sociales siège
- Campagne internationale pour interdire les mines



N.B. : les comptes des missions sociales sont exprimés en coûts complets, c'est-à-dire après répartition des frais de fonctionnement (dont coûts fixes de structure) sur les programmes, établis analytiquement selon une règle de calcul validée par le commissaire aux comptes de HI.

* EWIPA : campagne de plaidoyer pour réduire l'impact des armes explosives en zones peuplées.

Bilan combiné du réseau HI

Au 31.12.2017, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif

	2017	2016
Actif immobilisé ¹	14 769	13 816
Créances bailleurs ²	17 122	9 672
Autres stocks et créances ²	23 193	18 173
Trésorerie ³	33 126	34 321
Total de l'actif	88 210	75 982

Passif

	2017	2016
Fonds associatifs ⁴	32 188	32 613
Provisions pour risques et charges ⁵	3 194	2 556
Fonds dédiés sur dons affectés ⁶	596	544
Dettes bailleurs ⁷	28 121	17 615
Autres dettes ⁷	23 905	22 540
Écarts de conversion	206	114
Total du passif	88 210	75 982

1/ Actif immobilisé : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2/ Stocks et créances : valeur des marchandises en stock / argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3/ Trésorerie : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en SICAV, sans risque.

4/ Fonds associatifs : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5/ Provisions pour risques et charges : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

6/ Fonds dédiés sur dons affectés : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7/ Dettes : sommes dues auprès des fournisseurs et des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

Fédération HI : éléments financiers

Pour l'ensemble du réseau fédéral et de manière exclusive, la Fédération est chargée par ses membres – les huit associations nationales du réseau – de la mise en œuvre opérationnelle des projets de solidarité internationale, du plaidoyer et de l'action politique à l'échelon international, de l'élaboration de la stratégie pluriannuelle, de l'élaboration des politiques et règles de fonctionnement communes.



Bilan de la Fédération HI

Au 31/12/2017, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif

	2017	2016
Actif immobilisé ¹	14 108	13 472
Créances bailleurs ²	15 754	8 508
Autres stocks et créances ²	37 572	23 071
Trésorerie ³	15 344	17 827
Total de l'actif	82 776	62 878

Passif

	2017	2016
Fonds associatifs ⁴	23 274	23 529
Provisions pour risques et charges ⁵	3 639	2 644
Fonds dédiés sur dons affectés ⁶	246	544
Dettes bailleurs ⁷	26 666	16 712
Autres dettes ⁷	28 951	19 449
Total du passif	82 776	62 878

1/ Actif immobilisé : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2/ Stocks et créances : valeur des marchandises en stock / argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3/ Trésorerie : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en SICAV, sans risque.

4/ Fonds associatifs : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5/ Provisions pour risques et charges : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

6/ Fonds dédiés sur dons affectés : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7/ Dettes : sommes dues auprès des fournisseurs et des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

Compte de résultat de la Fédération HI

Au 31/12/2017, en milliers d'euros.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.

De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Charges	2017	2016	Produits	2017	2016
Achats et variations de stocks	105	- 201	Dons, legs et parrainages	35 550	34 691
Autres achats et charges externes	43 893	40 944	Financements et autres concours publics	101 851	80 648
Impôts, taxes et versements assimilés	1 344	1 624	Financement d'origine privée	9 920	5 520
Salaires, traitements et charges sociales	64 032	56 508	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges	997	236
Dotations aux amortissements et provisions	3 857	2 171	Autres produits de gestion	3 323	2 070
Autres charges de gestion	37 602	24 352	Produits d'exploitation¹	151 641	123 165
Charges d'exploitation¹	150 833	125 398	Produits financiers ²	160	1 904
Charges financières ²	2 258	1 519	Produits exceptionnels ³	118	705
Charges exceptionnelles ³	153	756	Total des produits de l'exercice	151 919	125 774
Total des charges de l'exercice	153 244	127 673	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ⁶	544	1 191
Engagements à réaliser sur ressources affectées ⁴	246	544	Total des produits	152 463	126 965
Impôt sur les activités commerciales ⁵	18	29			
Total des charges	153 508	128 246	Total général	152 463	126 965
Résultat de l'exercice	- 1 045	- 1 281			
Total général	152 463	126 965			

1/ Charges et produits d'exploitation: liés à l'exploitation normale, achats, frais généraux, salaires, taxes, amortissement et provisions pour les charges, mais également dons et financements pour les produits.

2/ Charges et produits financiers: liés aux emprunts, placements et écarts de change.

3/ Charges et produits exceptionnels: cession d'immobilisations, pénalités.

4/ Engagements à réaliser sur ressources affectées: fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

5/ Impôt sur les activités commerciales: impôts sur les activités fiscalisables de HI, notamment dépôt à terme et comptes livrets.

6/ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs: fonds affectés à des actions précises et utilisés dans l'année.

Les partenaires financiers de HI pour l'année 2017

Organismes publics internationaux

- Union européenne: DG DevCo, DG ECHO, Horizon 2020
- Nations unies: International Labour Organization, OCHA, UNDP, UNFPA, UN-Habitat, UNHCR, UNICEF, UNMA, UNOPS, UNSCAR, WFP (PAM), WHO (OMS), UNWRA, UN Peace Building
- Autres: International Organization for Migration (IOM), OPEC Fund for International Development (OFID)

Organismes publics nationaux

- Ministères, ambassades et collectivités territoriales: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Mali, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Québec, Sénégal, Suède, Suisse, Togo

Organismes privés

- Action contre la faim
- ACTED
- ADRA Royaume-Uni
- Agronomes vétérinaires sans frontières
- Ajahma Charitable Trust
- Aktion Deutschland Hilft
- AMREF (Association pour la médecine et la recherche en Afrique)
- Bazar International

de Luxembourg

- Big Lottery Fund
- Blom Bank
- Bloomberg (Bangl Steel Re-rolling Mills Company)
- Boccard
- Care
- Catholic Relief Services
- Centre missionnaire Sainte-Thérèse
- Chaîne du bonheur
- COOPI
- Croix-Rouge australienne
- Croix-Rouge danoise
- DAI
- David and Patricia Morton Family Foundation
- Deloitte
- Dorothea Haus Ross Foundation
- Educate a Child
- ETFO Humanity Fund
- Fédération internationale de la Croix-Rouge
- Fifty-One International, Club Guttland
- Finn Church Aid
- Fondation Anesvad
- Fondation April
- Fondation Argidius
- Fondation BNP Paribas
- Fondation Drosos
- Fondation Ford
- Fondation Ikea
- Fondation Isaac Dreyfus-Bernheim
- Fondation Jos & Mimieke, sous l'égide de la Fondation du Luxembourg
- Fondation Liberté, sous l'égide de la Fondation du Luxembourg
- Fondation du Mont Noir
- Fondation OCP
- Fondation Roi Baudouin
- Fondation Roncalli
- Fondation Rozalia
- Fondation Symphysis
- Fondation UPS
- Fonds Comité 1212
- Fracarita Belgique

- Frank J. Flaman Foundation
- Global Fund
- Google.org
- Grandis SA
- Groupe La Poste
- Helpage International
- Helvetas Swiss Intercooperation
- Hilton Prize Coalition
- Hugh Symons Charitable Trust
- INEW (International Network on Explosive Weapons)
- John Baldessari Endowment Fund of the California Community Foundation
- John Snow, Inc.
- Johns Hopkins University
- Knodel Foundation
- Laftreff Hesper
- LeasePlan
- Les Ateliers d'Amazoni
- Lycée français du Luxembourg
- Malteser International
- Médecins du monde
- Médecins sans frontières Belgique
- Microsoft Corporation
- Miracle Feet
- Nature & Découvertes
- NEF (Network of European Foundations)
- Oxfam
- Pacific Blue Foundation
- Philip King Charitable Trust
- Plan Royaume-Uni
- Questions.lu
- Reitzel SA
- Save the Children Australie
- Secours islamique
- Smart Pharma
- Social Point
- Solidarités International
- Start Fund
- Sternstunden Foundation
- The Victor and Christine Anthony Family Foundation
- UCB (Union chimique belge)
- Unifor
- World Diabetes Foundation
- World Education
- World Learning

Conseil d'administration de la Fédération HI 2018-2019

BUREAU

• Président de la Fédération :

Jean-Noël DARGNIES – Retraité

• Secrétaire général : Philippe CHABASSE – Médecin

• Trésorier : Éric VAN DE KERKHOVE – Auditeur

MEMBRES

• Abdénour AÏN SEBA – Chef d'entreprise

• Lucie BOURGEOIS – Chef d'entreprise

• Susan GIROIS – Médecin

• Nidhi GOYAL – Directrice

• Dominique GRANJON – Directeur général d'aide par le travail et d'un foyer d'hébergement

• Dagué GUEYE NDEYE – Chargée de communication

• Maryvonne LYAZID – Consultante

• Pascal POLLET – Directeur opérationnel

• Bernard POUPON – Chef d'entreprise

• Jean-Baptiste RICHARDIER – Administrateur Alternatives Humanitaires, cofondateur de HI

• Élise SAINT-AUBIN – Consultante

• Benoît SMETS – Directeur

Rapport d'activité 2017 - Humanité & Inclusion

Directeur de la publication : Jacques Tassi

Directeur de la rédaction : Manuel Patrouillard

Comité de rédaction : Florence Daunis, Pascale Jérôme,
Marion Josserand, Sabrina Montanvert, Sylvain Ogier

Maquette, exécution, correction : In medias res

Iconographie : Laethicia Lamotte

Impression : Altavia Saint-Étienne

Photo de couverture : Guinée-Bissau © Marta Moreiras/HI

ISBN : 978-2-37886-000-4 9782378860004

Le 24 janvier 2018, le réseau mondial Handicap International est devenu Humanité & Inclusion.

Ce réseau est constitué d'une fédération, qui met en œuvre nos programmes dans 63 pays, et de huit associations nationales.

Ces programmes ou associations nationales portent les noms « Handicap International » ou « Humanité & Inclusion », selon les pays.

Humanité & Inclusion

138, avenue des Frères-Lumière
CS 88379 — 69371 LYON CEDEX 08
FRANCE

Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79

Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94

E-mail : contact@hi.org

www.hi.org

